

# Règlements et conditions du Concours



Entreprise éducative RM

## 1. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au Concours, il suffit de visiter le site web d'*Entreprise Éducative RM* ([www.rmscriptura.com](http://www.rmscriptura.com)), de soumettre un formulaire de participation disponible sur <https://rmscriptura.com/index.php/reglements/> en incluant un paiement de 20\$ par élève et de remplir le formulaire d'inscription (à compléter par l'école) ainsi qu'un texte écrit par l'élève répondant aux critères établis selon le niveau scolaire.

En soumettant un formulaire de participation comprenant son nom et ses coordonnées, le parent/tuteur légal du participant reconnaît avoir lu le règlement officiel du Concours et accepter de s'y conformer.

La production écrite doit être effectuée sous la supervision d'un enseignant et non à la maison, et corrigée par l'enseignant. Ce dernier peut corriger les erreurs d'ordre grammatical, orthographique, syntaxique et sémantique, mais ne peut donner des idées.

Pour être valides, les inscriptions doivent être reçues au plus tard le 15 janvier 2021 à 23h59 HE, et les textes au plus tard le 26 mars 2021 à 23h59. Aucune participation ne sera acceptée après l'échéance pour quelque raison que ce soit. Les participations reçues après une échéance fixée seront rejetées et sont non remboursables.

## 2. VOTRE CONTENU

Le Contenu de votre enfant (qui comprend tout contenu soumis dans le cadre du Concours) est assujéti aux conditions d'utilisation du site *Entreprise Éducative RM* qui comprennent les conditions suivantes : Par l'envoi dudit Contenu, vous accordez à *Entreprise Éducative RM* une licence perpétuelle non exclusive libre de droits pour son utilisation.

Vous déclarez et garantissez à *Entreprise éducative RM* posséder tous les droits et toutes les autorisations nécessaires à l'égard dudit Contenu. Vous devez avoir le consentement de toute personne apparaissant dans ledit Contenu (incluant le consentement parental pour tout mineur), et détenir les autorisations requises pour accorder à *Entreprise éducative RM* la licence précisée ci-après.

*Entreprise Éducative RM* se réserve le droit de disqualifier toute participation jugée inappropriée ou ne convenant pas à son auditoire.

Le Contenu doit respecter le nombre de mots indiqué et peut être présenté dans l'un des formats suivants : manuscrit, .doc, .docx ou .pdf.

Le Contenu de votre enfant deviendra la propriété d'*Entreprise Éducative RM* et ne vous sera pas retourné.

En soumettant ledit Contenu, vous accordez à *Entreprise Éducative RM* et aux Commanditaires/Fournisseurs de prix une licence libre de droits, perpétuelle, non exclusive, irrévocable, illimitée et mondiale pour la publication, la reproduction et la distribution dudit Contenu dans tous les médias,

sur toutes les plateformes numériques et par tout autre moyen de communication contrôlé ou autorisé par eux dans le cadre du Concours. Vous renoncez à tous les droits moraux sur ledit Contenu et autorisez *Entreprise Éducative RM* et les Commanditaires/Fournisseur de prix à utiliser le nom de votre enfant, son image et sa voix en relation avec l'utilisation dudit Contenu. La liste des gagnants et les participations gagnantes pourront être affichées sur les sites web d'*Entreprise Éducative RM*.

### **3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

Les participants doivent résider au Québec et soumettre leur participation sous la tutelle d'une école. Le travail doit être effectué sous la direction de l'enseignant de français de l'enfant. Les membres de la famille des employés d'*Entreprise éducative RM*, des Commanditaires de même que leurs sociétés affiliées respectives et les personnes vivant sous leur toit ne sont pas admissibles au Concours.

### **4. MODE D'ATTRIBUTION DES PRIX**

Un jury, répondant à la description ci-dessous, étudiera toutes les participations admissibles reçues pendant la durée du Concours et choisira le gagnant en fonction des critères suivants :

- Originalité
- Respect du thème et des critères établis
- Qualité du travail

Le Jury sera constitué des personnes suivantes :

- Un écrivain francophone
- Un enseignant de français (à la retraite)
- Un professeur de littérature de l'Université de Montréal
- Un étudiant universitaire en enseignement du français
- Un éditeur jeunesse

Les écoles gagnantes et les élèves gagnants seront contactés par l'intermédiaire de notre équipe et de l'école respectivement, que ce soit par téléphone, courriel ou la poste, au numéro ou à l'adresse indiqués sur le formulaire d'inscription.

### **5. DESCRIPTION DES PRIX**

Un gagnant de chaque catégorie sera déterminé à l'échelle de la province du Québec.

Les gagnants verront leur histoire publiée sur le site web d'*Entreprise Éducative RM*. De plus,

- tous les participants admis au Concours et répondant aux critères recevront un certificat de participation;
- la meilleure création littéraire de chaque école sera soulignée par un certificat de distinction
- les grands gagnants de chaque catégorie recevront un certificat de distinction, une médaille d'excellence et une bourse de 200\$;
- l'école des gagnants recevra un trophée Scriptura.

### **6. CONDITIONS GÉNÉRALES**

En participant au Concours vous :

1. reconnaissez avoir lu et accepté le règlement du Concours et vous y conformer;
2. confirmez que votre enfant satisfait tous les critères d'admissibilité au Concours;
3. consentez à ce que le nom de votre enfant, de son école, son image, ses déclarations de même que son Contenu soient communiqués aux Commanditaires/Fournisseurs de prix et utilisés sans compensation par *Entreprise Éducative RM* ou les Commanditaires/Fournisseurs de prix à des fins de promotion et autres fins en lien avec le Concours.
4. Vos héritiers, vos successeurs et vos ayants droit dégagent *Entreprise éducative RM*, les Commanditaires/Fournisseurs de prix ainsi que ses administrateurs, dirigeants, agents, sociétés affiliées, bénévoles et employés respectifs (les « Organismes du Concours ») de toute responsabilité à l'égard des dommages ou pertes pouvant découler de votre participation au Concours, de l'utilisation du contenu de votre enfant et de l'attribution.
5. Toute fausse déclaration de la part d'un participant ou d'une école entraîne automatiquement sa disqualification du Concours.
6. *Entreprise Éducative RM* pourra, à son entière discrétion, exiger une preuve d'identité ou d'âge d'un participant. Le refus de fournir la preuve demandée entraînera automatiquement la disqualification du participant.
7. Les Organismes du Concours déclinent toute responsabilité pour les pertes, dommages ou préjudice corporel de toute sorte, y compris sans toutefois s'y limiter : i) les participations perdues, volées, livrées en retard, abîmées, mal acheminées, détruites, illisibles ou incomplètes; ii) la perte, le vol ou la perte d'intégrité de logiciels ou de données informatiques ou téléphoniques, y compris les atteintes à la vie privée; iii) les appels frauduleux; iv) l'incapacité de toute personne de participer au Concours pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, des erreurs d'adresses postales ou de messagerie électronique, des défaillances informatiques ou téléphoniques ou tout autre problème de fonctionnement des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des Fournisseurs d'accès, de l'équipement informatique ou des logiciels; des participations perdues, livrées en retard, incomplètes, illisibles ou mal acheminées; des bogues, des pannes de services, des échecs ou pertes de transmission d'origine matérielle ou logicielle, des retards de transmission ou les compromissions des données transmises; des problèmes de congestion sur Internet ou un tout autre site web, ou de toute combinaison des facteurs qui précèdent; v) des dommages causés au matériel informatique de toute personne, y compris ceux résultant de l'utilisation ou du téléchargement de tout contenu lié au Concours; vi) de tout retard ou de toute incapacité d'agir en raison d'un événement ou d'une situation échappant à leur contrôle, y compris une grève, un lock-out ou tout autre conflit de travail à leur établissement ou aux établissements des organisations ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue du Concours; vii) la perte, le bris ou le mauvais acheminement des prix lors de la livraison ou (viii) la perte, les dommages, les défauts ou l'incapacité d'utiliser le prix une fois qu'il a été décerné au gagnant pour quelque raison que ce soit.
8. *Entreprise Éducative RM* et les Commanditaires et leurs sociétés mères, leurs sociétés affiliées, leurs administrateurs, leurs dirigeants, agents, consultants, bénévoles et employés respectifs se dégagent de toute responsabilité ayant trait aux dommages, dommages compensatoires, directs, indirects, consécutifs ou autres, pouvant être causés par la participation au Concours ou le téléchargement de toute information relative au Concours ou pouvant en découler de quelque façon que ce soit.
9. S'il est déterminé par *Entreprise éducative RM* que des personnes altèrent ou utilisent à mauvais

escient tout aspect du Concours, notamment, mais sans s'y limiter, en contrevenant à son règlement, en agissant de manière à nuire au déroulement normal du Concours, ces personnes seront disqualifiées. Toute personne qui participe ou tente de participer au Concours en utilisant des méthodes de duplication robotisées, automatisées, macro, ou programmées, de tiers ou toute autre méthode semblable, se verra annuler ces tentatives et cette personne sera disqualifiée à la seule et entière discrétion d'*Entreprise éducative RM*.

10. Lorsque le règlement du Concours permet l'utilisation d'un média social tel Facebook ou Twitter pour y participer, les participants sont informés que le média social et chacun de ses responsables et agents n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, en rapport avec la tenue du Concours. Toutefois en participant via un média social, toutes les règles régissant l'utilisation de celui-ci s'appliquent.

11. *Entreprise éducative RM* se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le Concours si un virus, un bogue ou un autre facteur échappant à son contrôle raisonnable contrevient à la sécurité ou à la bonne administration du Concours. Toute tentative de causer intentionnellement des dommages à tout site web ou de nuire au déroulement légitime de ce Concours constitue une violation des lois criminelles et civiles. Le cas échéant, *Entreprise éducative RM* se réserve le droit de chercher réparation par tout moyen légal à sa disposition, dont un recours en dommages-intérêts ou en vertu du Code criminel.

12. Les renseignements personnels demandés sur le formulaire de participation, tels que les noms et prénoms, et le nom des écoles, sont recueillis par *Entreprise éducative RM* et utilisés par *Entreprise éducative RM* et les Commanditaires/Fournisseurs de prix exclusivement pour les fins du Concours, et ne serviront à aucune autre fin sans le consentement exprès du participant et de l'un de ses parents ou son tuteur légal. En fournissant ces renseignements, le parent/tuteur légal des participants consent à leur utilisation aux fins indiquées.

13. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues. *Entreprise éducative RM* se réserve le droit de disqualifier toutes les participations incomplètes, illisibles, endommagées, irrégulières, soumises par des moyens illicites, ou qui ne sont pas strictement conformes au règlement du Concours. *Entreprise éducative RM* décline toute responsabilité à l'égard des erreurs ou omissions dans l'impression du matériel ou la publicité liée au Concours.

14. *Entreprise éducative RM* se réserve le droit de modifier le règlement du Concours sans engager sa responsabilité de quelque manière que ce soit à l'égard d'un participant. Les changements apportés au règlement du Concours seront publiés sur le Site Web

15. En participant au Concours, les parents/tuteur légal des participants acceptent de se conformer au présent règlement et aux décisions prises par *Entreprise éducative RM* qui se chargera de l'application.

16. La participation au Concours, de même que le consentement des parents/tuteur légal des participants à participer et à se conformer au règlement du Concours, est régie par les lois de la province du Québec et les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent. En soumettant leur formulaire de participation, les participants acceptent de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du Québec.

17. Le règlement du Concours est publié sur le Site Web.

18. Si vous avez des exigences en matière d'accessibilité ou des besoins spéciaux, veuillez contacter *Entreprise éducative RM* par courriel: [info@rmscriptura.com](mailto:info@rmscriptura.com).